Le 4 octobre 20\_\_

Madame Pascale Genest

125, rue St-Jean

Chertsey (Québec) G5L 4T8

**Objet : Suivi d’un compte en souffrance**

Madame,

Nous faisons suite à notre conversation du 12 aout concernant votre compte en souffrance. Selon nos dossiers, nous constatons que le solde impayé à jour s’élève à 545,68 $.

Nous vous serions obligés de nous faire parvenir cette somme d’ici la fin du mois, faute de quoi nous nous verrons dans l’obligation d’engager la procédure nécessaire au recouvrement de cette créence.

Nous désirons vous prévenir que que vous devrez alors aquitter tous les frais supplémentaires résultant de cette procédure. Nous comptons sur votre entière collaboration dans le règlement de votre dette.

Nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Germain Lemieux,

comptable

GB/mp